



76190 ☎ : 02.35.96.20.76

E-Mail : mairie.staubincretot@wanadoo.fr

Permanences le lundi de 10 heures à 12 heures et le jeudi de 17 heures à 19 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix neuf, le vingt quatre avril, dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Lélouard, Maire.

Etaient présents : Monsieur Lélouard, Mr Maingot, Mr Orange, Mr Duval, Mme Choulant Mme Leal, Mme Vatinet, Mme Maheut, Mr Masson, Mr Szymanski, Mr Douyère

Absents excusés :, Mme Jalenques,

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12 Présents : 11 Votants : 11

Date de convocation : 10/04/2019

Date d'affichage : 10/04/2019

Objet : révision tarif emplacement cimetière

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réviser les tarifs des concessions funéraires

Cavurne (60cmx60cm) : 30 ans	150 €
Concession 1.30 m x 2.30 m 30 ans	150 €
Dépôt d'urne sur une concession (déjà existante)	100 €
Case colombarium 30 ans	300 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs des concessions funéraires.

Suffrages exprimés :

Abs : 0 Pour: 11 Contre : 0



Pour extrait certifié conforme

le 25 avril 2019

Le Maire,

* Jacques Lélouard

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 21/05/2019

